

December 10th, 2009

International Human Rights Day

Workers struggle daily to secure and promote human rights for their workplaces, communities, country and in support of those in other countries. The Canadian Labour Congress representing over 3 million workers, recognizes the strength and commitment of these champions of human rights.

Their work has a profound legacy.

Following the horrors and economic devastation of World War II, human rights' activists sought to ensure that respect for human rights and dignity become an international accepted foundation for freedom, justice and peace.

In 1945 the United Nations (UN) was created, with a dream of securing peace and justice in the world by international co-operation. Part of the UN's task was to establish a set of universally accepted and observed basic human rights, so that people around the world would never again have to go through the abuses they had just suffered.

It was a Canadian, John Peters Humphrey, who was the principal drafter of what we recognize today as the Universal Declaration of Human Rights.

For the first time, an international document was created and agreed to by the nations of the world, an achievement that is worthy of our ongoing recognition.

Workers continue to play a critical role in giving meaning to the Declaration.

We do this when we stand up and say no to discrimination and exploitation of all forms (Article 2); when we advocate for the rights of others to form and join a union (Article 23); when we fight for the right to social security (Article 22) and education (Article 26); and when we lend our hands and voices to the task of creating a world in which the rights and freedoms of this Declaration can be fully realized for everyone (Article 28).

Yet when our government persists in practices that violate fundamental human rights from handing over Afghan detainees to situations where they likely face torture, to marooning and impeding the rights of citizens to return home to Canada; from enabling the growth of a disposable migrant workforce to frustrating economic justice for equity-seeking communities or advancing surveillance policies that threaten privacy rights of all residents of Canada – then we know our work continues.



canadianlabour.ca



Canadian Labour Congress

Congrès du travail du Canada

Le 10 décembre 2009

Journée internationale des **Droits** de la personne

Des travailleurs et travailleuses luttent quotidiennement pour faire reconnaître et respecter les droits de la personne dans leur lieu de travail, leur communauté, leur pays et d'autres pays. Le Congrès du travail du Canada, qui représente plus de 3 millions de travailleurs et travailleuses, reconnaît la force et l'engagement de ces champions des droits humains, dont les efforts laissent un important héritage.

Après les horreurs et la dévastation économique de la Deuxième Guerre mondiale, des militants et militantes pour les droits de la personne se sont efforcés de voir à ce que le respect des droits et de la dignité de la personne devienne une base reconnue internationalement de la liberté, de la justice et de la paix.

En 1945, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a été fondée sur le rêve de faire régner la paix et la justice dans le monde par la coopération internationale. L'ONU avait notamment pour tâche d'établir un ensemble de droits humains fondamentaux reconnus et respectés internationalement afin que les personnes du monde entier ne soient jamais plus obligées de vivre les abus qu'elles venaient de souffrir.

C'est le Canadien John Peters Humphrey qui a été le principal auteur de ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pour la première fois, un document international était créé et approuvé par les pays du globe, ce qui constitue une réalisation méritant notre reconnaissance soutenue.

Les travailleurs et les travailleuses continuent de jouer un rôle critique pour ce qui est de donner son plein sens à la Déclaration.

Nous le faisons en nous opposant à la discrimination et à l'exploitation sous toutes leurs formes (article 2), en défendant le droit d'autres personnes de fonder un syndicat ou d'adhérer à un syndicat (article 23), en luttant pour faire respecter le droit à la sécurité sociale (article 22) et à l'éducation (article 26) et en contribuant à l'instauration d'un monde tel que les droits et les libertés prévus dans la Déclaration puissent y trouver plein effet (article 28).

Pourtant, nous savons que nous devons poursuivre nos efforts quand nous voyons que notre gouvernement persiste à maintenir des pratiques qui violent les droits fondamentaux de la personne en mettant des détenus afghans dans des situations où il est probable qu'ils se feront torturer, en abandonnant des Canadiens et des Canadiennes à l'étranger et en entravant leur droit de rentrer au Canada, en permettant l'expansion d'une main-d'œuvre migrante jetable et en privant de justice économique les communautés recherchant l'équité ou en adoptant des politiques de surveillance qui menacent le droit à la vie privée de toutes les personnes habitant le Canada.



congresdutravail.ca



Congrès du travail du Canada
Canadian Labour Congress